Les formations professionnelles du VDAB et ses partenaires

Le VDAB et ses partenaires organisent des **formations professionnelles en néerlandais** dans les métiers en pénurie. Ces formations couvrent différents secteurs : Business, Construction, Industrie, Services, Soin et enseignement, Transport et logistique, Vente et Informatique.

Si l'informatique vous passionne et que vous souhaitez confirmer votre choix d'orientation, vous pouvez suivre un **module d'orientation en informatique** en partenariat avec Intec.

Savez-vous qu'apprendre le néerlandais augmente considérablement vos chances de trouver un emploi ? Pour vous y aider, le VDAB organise des **modules de base** et du **néerlandais orienté métier**.

Les centres de formation

Le VDAB dispose de deux centres de formation à Bruxelles :

- VDAB Brussel Anderlecht
- VDAB Brussel Astro

VDAB Brussel organise également des formations professionnelles en partenariat avec le secteur associatif pour les chercheurs d'emploi qui n'ont pas obtenu le Certificat d'enseignement secondaire supérieur et collabore avec l'Enseignement supérieur néerlandophone pour l'obtention d'un bachelier professionnalisant.

D'autres centres de formation organisent une partie de leur offre en partenariat avec le VDAB : le CVO, Syntra, les Fonds sectoriels…

Statut pendant la formation

Pour accéder aux formations du VDAB, vous devez être inscrit comme chercheur d'emploi auprès d'un organisme public régional de l'emploi (Actiris en Région bruxelloise). Un contrat de formation professionnelle avec le VDAB permet de conserver vos allocations de chômage ou du CPAS pendant toute la durée de la formation.

Si vous êtes domicilié dans une autre région que la Région bruxelloise, vous devez au préalable demander l'autorisation de suivre la formation à l'organisme public de l'emploi de votre région (ADG, Le Forem ou VDAB).

Par ailleurs, si vous vous inscrivez comme chercheur d'emploi libre, vous avez accès à l'offre

de formation en ligne.

Caractéristiques

Les formations professionnelles ont lieu à **temps plein** pendant la journée et sont **gratuites**. Tout au long de votre formation, vous bénéficiez du **remboursement des frais de transport** et de **garde d'enfants** jusqu'à 12 ans (garderie reconnue par Kind and Gezin ou l'ONE).

Chaque formation a ses propres critères d'admission et pour certaines formations il faut passer des tests d'entrée pour y accéder. A la fin de la formation, vous obtenez une attestation de formation professionnelle qualifiante ou un diplôme de l'enseignement supérieur. Certaines formations vous permettent également d'obtenir le CESS (seulement en combinaison avec une formation professionnelle).

Le VDAB et ses partenaires vous accompagnent dans l'accomplissement de vos objectifs professionnels. Si vous suivez une préformation ou une formation professionnelle, ils vous orientent également vers les **offres d'emploi à Bruxelles** et en périphérie de Bruxelles **en Flandre**.

Les stages du VDAB

Effectuer un stage n'est plus seulement le privilège des étudiants. Même si vous avez déjà terminé vos études, vous pouvez choisir de suivre un stage pour :

- gagner de l'expérience professionnelle
- rencontrer des personnes dans votre domaine, ce qui augmente vos chances d'obtenir un emploi permanent
- élargir vos compétences

Si vous suivez une formation professionnelle au VDAB, il y a de grandes chances que celle-ci s'achève par un stage en entreprise.

De plus, le VDAB propose également d'autres formes de stages :

- Individuele Beroepsopleiding (IBO) - Formation professionnelle individuelle en entreprise : permet de vous former sur un poste de travail spécifique dans l'entreprise
- Stage professionnel rémunéré : vous pouvez, dans le cadre d'une formation, acquérir certaines connaissances pratiques ou aptitudes professionnelles auprès d'un employeur en effectuant des prestations de travail
- Formation courte avec un stage en milieu de travail : un employeur ou une agence pour l'emploi peut vous proposer de suivre une formation courte avec un stage
- Formation en alternance : si vous avez moins de 25 ans et pas de diplôme de fin de

secondaire, vous pouvez vous former 4 jours par semaine chez un patron et 1 jour par semaine dans un centre de formation de Syntra

Pour aller plus loin

Le catalogue Dorifor reprend l'offre de formation du VDAB en Région bruxelloise. Pour découvrir les formations en Région flamande, n'hésitez pas à consulter directement le site du VDAB.

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation